

# **Feuille d'Avis du district de Courtelary**

**Edition du 29 mai 2020**

## **Comptes municipaux 2019**

Les comptes 2019 bouclent avec un résultat parfaitement équilibré pour le compte général. Après avoir tenu compte des résultats des tâches autofinancées qui bouclent avec des excédents de charges de 20 570 fr. pour l'alimentation en eau, de 29 431 fr. pour le traitement des eaux usées et de 15 340 fr. pour la gestion des déchets, le compte global mentionne un excédent de charges de 65 341 fr. Au niveau des investissements nous enregistrons des dépenses de l'ordre de 1 058 627 fr. et des recettes de 2 000 fr., ce qui représente des investissements nets de 1 056 627 fr. La fortune de la commune s'élève à 1 144 053 fr. au 31 décembre 2019. Des informations complémentaires au sujet de ces comptes seront publiées dans une prochaine édition de la Feuille d'avis du district de Courtelary.

## **Mobinight**

C'est une réponse favorable qui sera adressée aux Transports Publics Neuchâtelois SA pour le renouvellement de la concession pour le Mobinight Vallon de Saint-Imier. C'est une somme de l'ordre de 1 500 fr. qui est dépensée annuellement pour ce service.

## **Association Jb.B**

M. Richard Habegger, Maire, participera à la troisième assemblée générale de Jura bernois. Bienne, le mercredi 17 juin 2020 à Tramelan.

## **Eclairage public**

Le dossier concernant l'assainissement de l'éclairage public, piloté par M. Bruno Lemaitre, Conseiller municipal, avance bien. Rappelons que c'est suite à l'acceptation d'un crédit de 185 000 fr., par l'assemblée communale du 2 décembre 2019, que ce projet est en cours. Le Conseil municipal devrait être en mesure de valider l'offre finale lors de sa prochaine séance.

## **Halle**

Le Conseil municipal a décidé de mandater les entreprises F. et C. Bangerter de Saint-Imier pour la pose d'un escalier et Olivier Berger de Villeret pour la confection d'une dalle en béton servant de base à l'escalier. La sortie de secours située au Sud-Est du bâtiment sera ainsi d'un accès plus aisé pour les utilisateurs.

## **La Poste**

La Poste supprimera prochainement la boîte aux lettres publique située à la rue des Faverges 1. Cette boîte est peu utilisée, il a été dénombré entre 1 et 4 envois par jour.

## **VCV**

C'est maintenant une tradition bien ancrée, le Conseil municipal a décidé de soutenir la course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret par une participation financière de mille francs. A ce montant s'ajoute la mise à disposition de l'infrastructure et du personnel communal.

## **Délégations**

M. Chatelain participera à l'assemblée générale du Service d'action sociale Courtelary le jeudi 18 juin 2020 à Péry. M. Dave von Kaenel représentera la commune lors de l'assemblée des délégués du Syndicat des Sapeurs-Pompiers d'Erguël, le jeudi 25 juin 2020, à Saint-Imier.

Villeret, le 25 mai 2020

Le Conseil municipal